

Tout le monde compte 2025 :

Résultats de l'Énumération annuelle des personnes en situation d'itinérance

Juin 2026



Logement, Infrastructures
et Collectivités Canada

Housing, Infrastructure
and Communities Canada



Canada

This document is also available in English under the following title: **Everyone Counts 2025: Results from the Annual Enumeration of Homelessness.**

Sauf avis contraire, le contenu du présent document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelques moyens que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada

180, rue Kent, bureau 1100

Ottawa (Ontario) K1P 0B6

info@infc.gc.ca

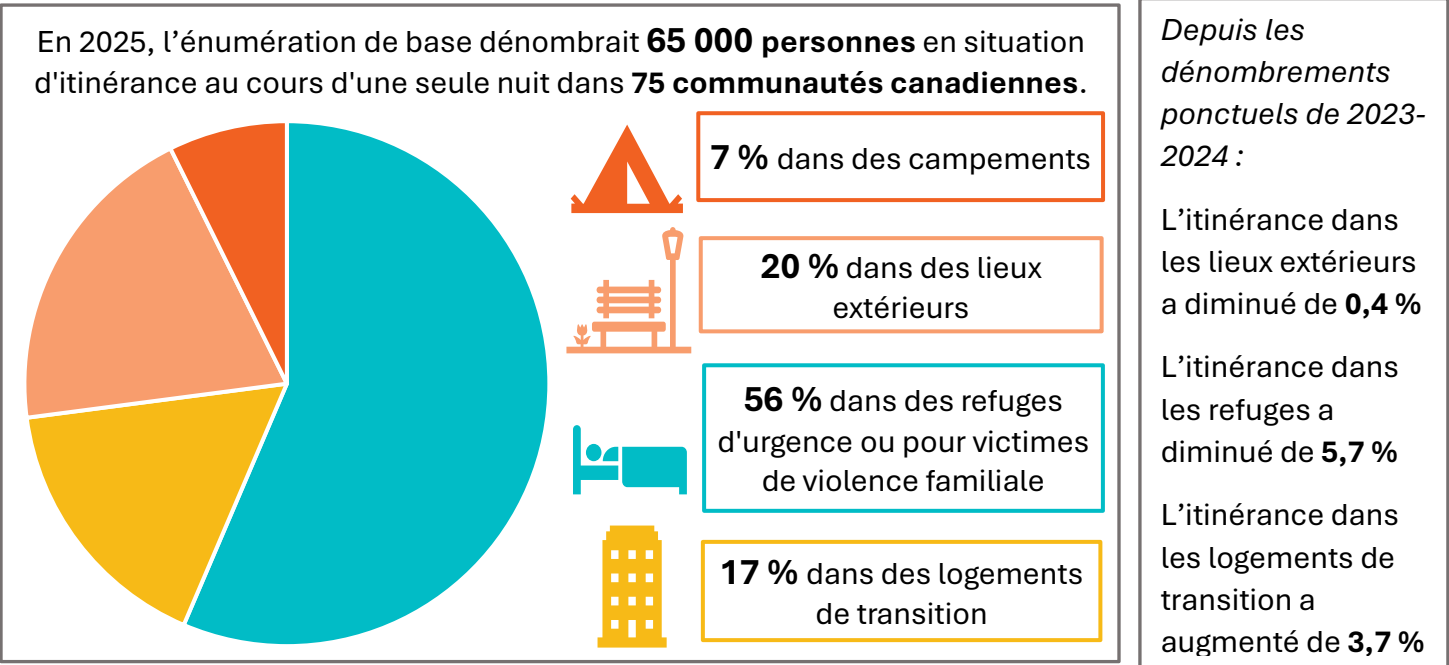
© Sa Majesté le roi du chef du Canada, représenté par le ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, 2026.

N° de cat. T91-18F-PDF

ISSN 3111-100

Principales conclusions de l'énumération du dénombrement ponctuel de 2025

Depuis la pandémie de COVID-19, l'itinérance a considérablement augmenté, surtout dans les lieux extérieurs et les campements, mais s'est stabilisée entre 2024 et 2025. Les taux élevés persistants d'itinérance (soit **59 % de plus** qu'en 2020-2022) soulignent la nécessité d'élargir les services de logement et de soutien.



 **58 %** des communautés ont signalé une augmentation dans leurs énumérations depuis 2023-2024.

 **42 %** des communautés ont signalé une diminution dans leurs énumérations depuis 2023-2024.

Les raisons des augmentations incluent :



Les feux de forêt et incendies dans les bâtiments ;



La capacité élargie dans le secteur des services aux personnes en situation d'itinérance, ce qui a permis d'améliorer l'accès aux refuges et logements de transition ;



L'amélioration de la collecte des données et partenariats.

Les raisons des diminutions incluent :



L'offre accrue de logements avec services de soutien à long terme ;



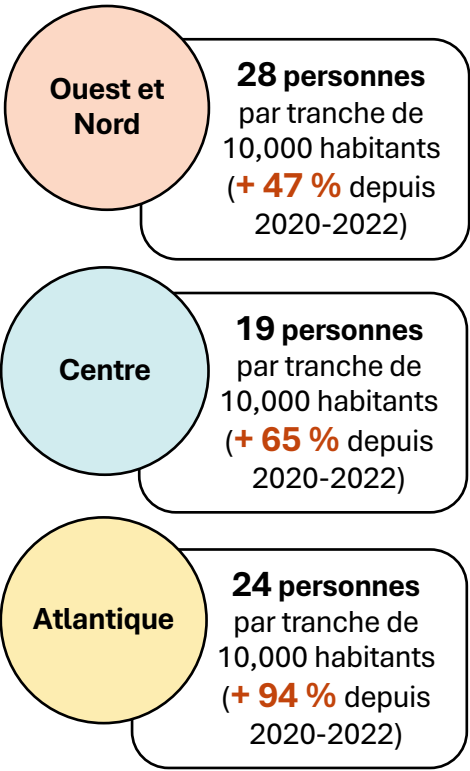
La reclassification des programmes de transition en logements avec services de soutien à long terme ;



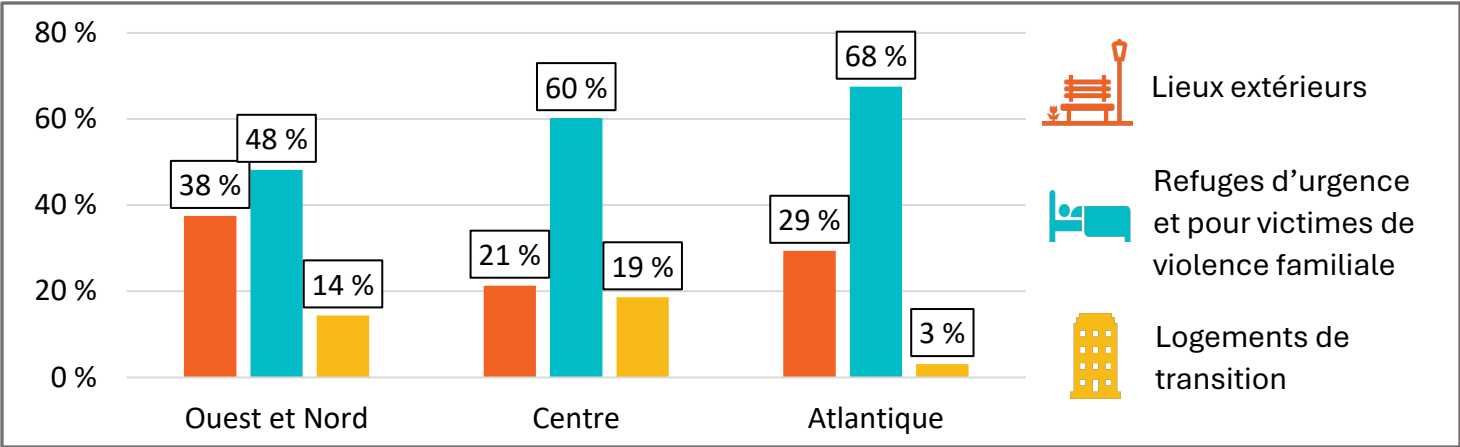
La mise en œuvre efficace des plans de réponse communautaire aux campements.

Environ **22 personnes** par tranche de 10 000 habitants étaient en situation d'itinérance **au cours d'une nuit donnée** au Canada.

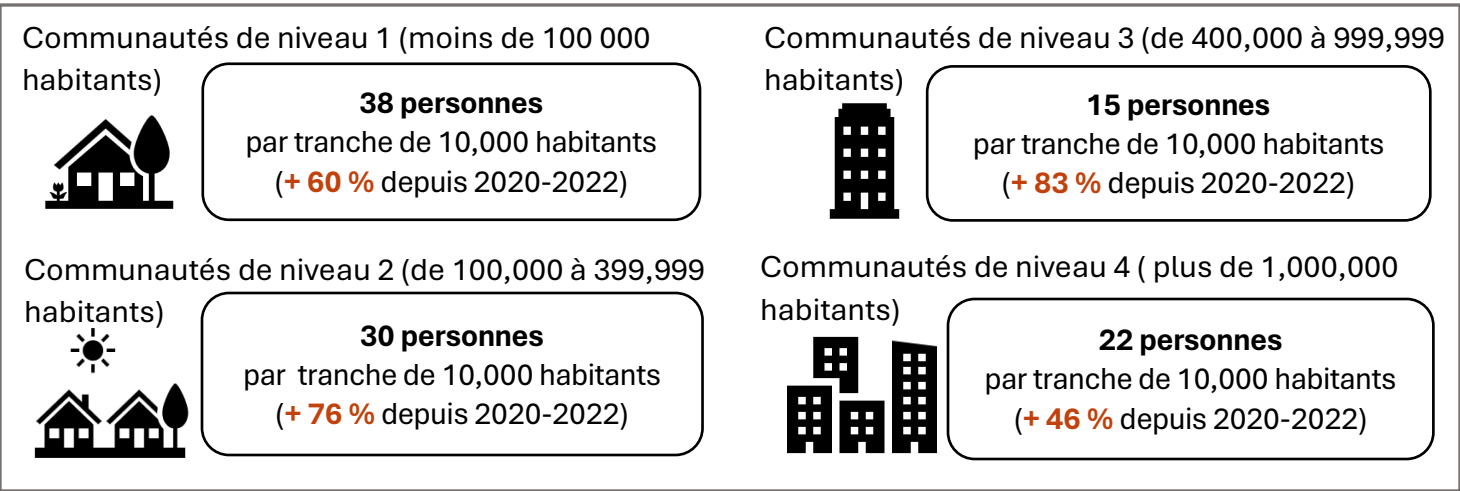
Les taux d'itinérance au cours d'une nuit donnée variaient selon les régions :



La répartition de l'énumération de 2025 entre les lieux où les personnes ont passé la nuit variait selon la région :



Les taux d'itinérance au cours d'une seule nuit tendaient à diminuer en fonction de la taille des communautés, sauf dans les régions métropolitaines les plus grandes et les plus urbanisées :



Introduction

Le présent rapport fait état des résultats des dénombrements ponctuels menés dans 75 communautés parmi chaque province et territoire en 2025. Au total, 17 ont été menées en mars et avril 2025¹, tandis que 58 l'ont été en octobre et novembre dans le cadre de Tout le monde compte, le cinquième dénombrement ponctuel coordonné à l'échelle pancanadienne des personnes en situation d'itinérance. Les résultats de ces dénombrements fournissent un instantané de l'itinérance dans les communautés partout au Canada.

Pour la première fois, les dénombrements de l'automne 2025 ont porté uniquement sur l'énumération des personnes en situation d'itinérance. Cet ajustement à l'approche nationale permet de mieux comprendre l'évolution des taux d'itinérance. Il permet de mesurer plus fréquemment l'incidence des changements de politiques, de programmes et des conditions économiques aux échelles locale, provinciale et pancanadienne. L'énumération du dénombrement ponctuel est une estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance dans une zone géographique déterminée au cours d'une seule nuit. Elle précise également le lieu où elles ont passé la nuit : dans des refuges, des logements de transition ou des lieux extérieurs. Le prochain dénombrement ponctuel complet, qui comprend un sondage auprès des personnes en situation d'itinérance, aura lieu à l'automne 2027.

Les quatre premiers dénombrements ponctuels coordonnés à l'échelle du pays ont été tenus en 2016, 2018, 2020-2022 et 2023-2024. Il est possible de consulter les principales conclusions de ces dénombrements dans les rapports suivants :

- [Tout le monde compte 2016](#)
- [Tout le monde compte 2018](#)
- [Tout le monde compte 2020-2022](#)

¹ Metro Vancouver (C.-B.) et Victoria (C.-B.) ont effectué leurs dénombrements en mars 2025. De plus, 15 régions sanitaires du Québec ont effectué leurs dénombrements en avril 2025. La majorité des communautés ont fait correspondre le moment de leurs dénombrements à la méthodologie pancanadienne.

- [Tout le monde compte 2024 Partie 1 — L'énumération de l'itinérance](#)
- [Tout le monde compte 2024 Partie 2 — Sondage sur les personnes en situation d'itinérance](#)

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par Michelle Roberts, Rachel Campbell, Sajidul Quayum et Patrick Hunter de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC) et reflète le travail de l'équipe de mise en œuvre du dénombrement ponctuel de LICC.

Ce rapport et la compréhension de l'itinérance que nous tirons des dénombrements ponctuels au Canada ne seraient pas possibles sans le Groupe de travail national sur les dénombrements ponctuels et le travail assidu des organismes communautaires ainsi que de leurs travailleurs et bénévoles de première ligne. Plus importants encore, ces efforts ne seraient pas possibles sans la participation volontaire des personnes en situation d'itinérance à travers le pays, pour laquelle nous sommes très reconnaissants.

Méthodologie

Les dénombrements ponctuels, qui ont généralement lieu entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre, brossent un portrait unique de l'itinérance allant au-delà des personnes qui accèdent aux services en matière d'itinérance. Les dénombrements ponctuels fournissent une énumération de l'itinérance dans les lieux « de base », notamment :

- Les campements : lieux extérieurs composés de regroupements de tentes, d'abris de fortune ou autres installations extérieures à long terme, où deux personnes ou plus séjournent².
- Les autres lieux extérieurs, comme les rues, les ruelles, les parcs, les stations de transport en commun, les immeubles abandonnés, les véhicules, les ravins et les autres

² En raison des différentes définitions des campements, certaines communautés ont considéré une seule personne séjournant dans une tente comme un campement.

lieux extérieurs où l'on soupçonne que des personnes en situation d'itinérance peuvent séjourner.

- Les lieux d'hébergement, comme les refuges d'urgence, les refuges en cas de conditions météorologiques extrêmes et les refuges pour victimes de violence familiale. Ce type d'emplacement peut également comprendre les chambres d'hôtel ou de motel mises à disposition des familles ou des personnes comme espaces de refuge.
- Les logements de transition, comme dans le cadre de programmes qui offrent des solutions de logement à plus long terme comprenant des mesures de soutien destinées à aider les personnes à faire la transition de l'itinérance à la vie dans un logement permanent sécuritaire.

Certaines communautés recueillent également des données sur le nombre de personnes en situation d'itinérance la nuit de l'énumération dans les établissements publics, tels que les centres de soins d'urgence, les services d'urgence, les services d'hospitalisation, les centres de désintoxication, de traitement ou de réadaptation, les établissements correctionnels ou les cellules de détention dans un poste de police. Ces données ne sont pas incluses dans l'énumération de base, car ce ne sont pas toutes les communautés qui peuvent les recueillir. De plus, l'exhaustivité de la couverture des systèmes et la méthodologie pour déterminer l'énumération dans les communautés et au sein des communautés au fil du temps diffèrent selon la capacité locale et les partenariats.

De même, certaines communautés incluent les personnes en situation d'itinérance cachée (p. ex. d'un sofa à l'autre) dans leur énumération. Ces données sont exclues du présent rapport, car la collecte des données varie grandement en fonction de la capacité communautaire et aucune méthode n'a été établie pour évaluer la couverture d'un échantillon mesurant l'itinérance cachée. Cependant, le [Recensement de la population](#) a ajouté une question pour mesurer l'itinérance cachée. Étant donné que la version détaillée du questionnaire de recensement est obligatoire, les résultats devraient être représentatifs de la population

canadienne, ce qui devrait donner lieu à la première estimation pancanadienne de l'itinérance cachée.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie dans le [Guide sur les énumérations ponctuelles](#), dans la [Foire aux questions](#) et sur la [page sur les normes de base](#). Les définitions des termes se trouvent dans le [Glossaire en matière d'itinérance à l'intention des communautés](#) sur la Plateforme d'apprentissage sur l'itinérance.

Données et limites

Le présent rapport se fonde sur les données de l'énumération transmises par 75 communautés qui ont participé à Tout le monde compte 2025 (voir l'annexe A), dont 67 communautés étaient des Communautés désignées ou des capitales des territoires financées par le programme Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance.

Pour les comparaisons d'une année à l'autre, les données de l'énumération de l'automne 2024 ont été utilisées pour 58 communautés, en plus des données de l'énumération du printemps 2023 pour Metro Vancouver et Victoria, ainsi que les données de l'énumération des refuges et des logements de transition du printemps 2024 pour 15 régions sanitaires du Québec. Afin de formuler des estimations sur les énumérations des lieux extérieurs dans les communautés du Québec en 2024, le point médian entre les énumérations des lieux extérieurs de 2022 et de 2025 a été utilisé comme mesure de remplacement.

En raison de la méthodologie du dénombrement ponctuel, le rapport ne saisit qu'un instantané d'une nuit du nombre de personnes en situation d'itinérance. L'énumération sera inférieure au nombre de personnes en situation d'itinérance au cours d'une semaine, d'un mois, voire d'une année. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la page « [Interprétation et production de rapports sur les données du dénombrement ponctuel](#) ».

Résultats

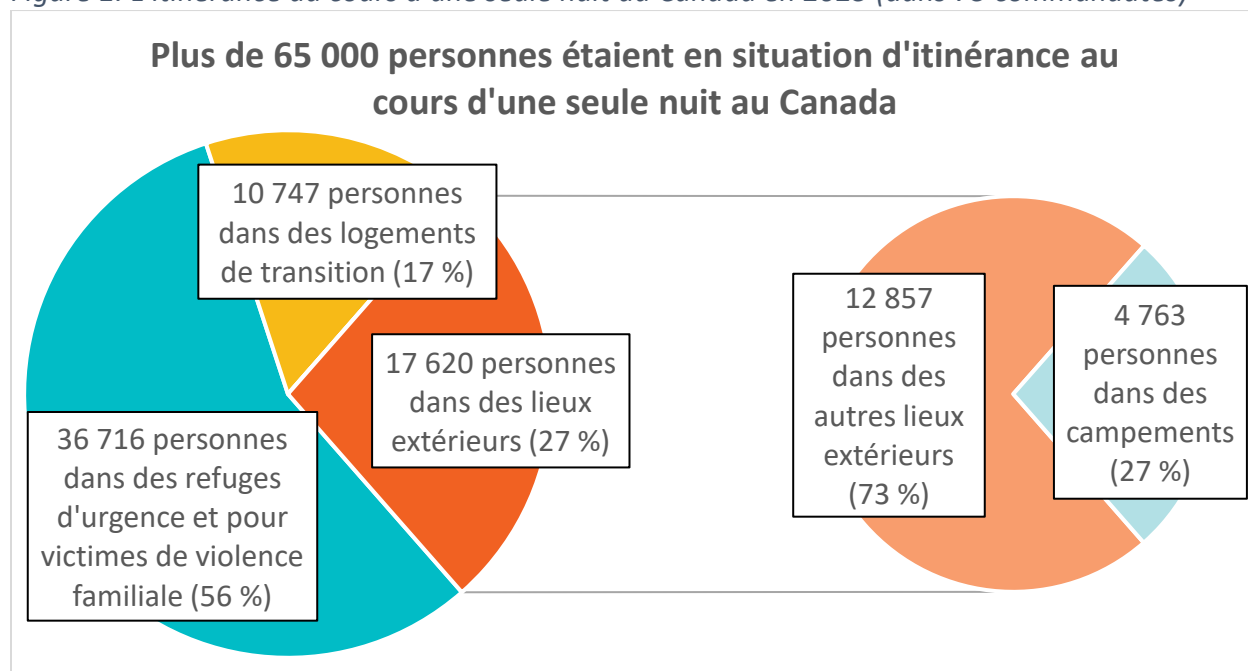
L'Énumération de 2025

Au cours de la nuit de l'énumération du dénombrement ponctuel, plus de 65 000 personnes au sein de 75 communautés partout au Canada ont déclaré être en situation d'itinérance.

Parmi les 65 000 personnes énumérées dans le cadre du dénombrement ponctuel de 2025, l'énumération comprenait 36 716 (56 %) personnes en situation d'itinérance dans des refuges, 17 620 (27 %) dans des lieux extérieurs (dont 4 763, ou 27 %, dans des campements) et 10 747 (17 %) dans des logements de transition — à savoir en hébergement provisoire³.

³ À titre de données supplémentaires pour l'énumération de base, 6 466 autres personnes ont été énumérées dans 64 communautés comme passant la nuit dans des installations de santé publique, de traitement et de système correctionnel et en sortant bientôt sans avoir d'adresse fixe. En raison des difficultés liées à la mobilisation des systèmes ou des installations individuelles pour la collecte de données, il ne s'agit pas d'un dénombrement complet des personnes en situation d'itinérance qui accèdent temporairement aux systèmes publics ou qui y sont détenues. Cependant, ce dénombrement souligne néanmoins l'importance des interactions entre les systèmes, car les expériences d'itinérance exacerbent les risques pour la santé et la marginalisation.

Figure 1. L'itinérance au cours d'une seule nuit au Canada en 2025 (dans 75 communautés)



Selon l'estimation des données sur la population du Recensement de 2021, le taux d'itinérance dans toutes les communautés est d'environ 22 personnes par 10 000 habitants au cours d'une seule nuit. Le taux d'itinérance, ainsi que la répartition de l'Énumération de 2025 entre les lieux où les personnes ont passé la nuit, différait selon la région et la taille de la communauté. Ces différences sont examinées plus en détail dans les prochaines sections. La section suivante place les résultats de l'énumération ponctuelle de 2025 dans le contexte des tendances observées au cours de la période allant de 2020 à 2025.

Comparaison avec les dénombrements précédents

En se basant sur les 75 communautés qui ont participé à l'énumération en 2025, 72 d'entre elles ont également mené des énumérations du dénombrement ponctuel en 2020-2022 et 2023-2024. Par rapport à 2023-2024, l'énumération totale est demeurée relativement stable, mais certaines communautés ont signalé une couverture réduite des zones extérieures, ce qui pourrait avoir masqué certaines augmentations.

Néanmoins, près de 60 % des communautés ont signalé des augmentations dans l'Énumération de 2025 par rapport à celle de 2023-2024, au total et dans chaque type d'emplacement où les personnes ont passé la nuit. La proportion de communautés ayant déclaré des changements

positifs et négatifs dans les énumérations par rapport à 2023-2024, ainsi que la variation médiane depuis 2023-2024 au sein de chaque groupe de communautés, est présentée dans le tableau 1.

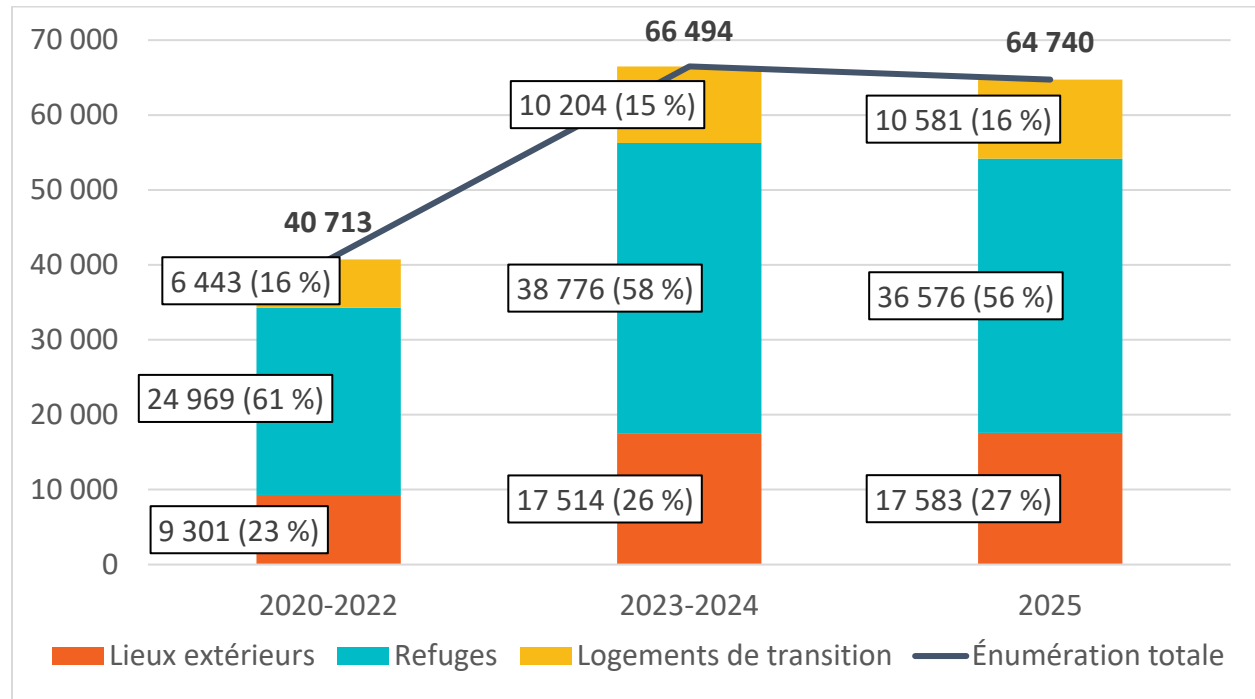
Tableau 1. Proportion des communautés ayant déclaré des augmentations et des diminutions dans l'énumération de 2025 par rapport à celle de 2023-2024 et variation médiane selon le lieu où les personnes ont passé la nuit (72 communautés)

Lieu de base où les personnes ont passé la nuit	Direction du changement depuis 2023-2024	Proportion des communautés	Variation médiane depuis 2023-2024
<i>Lieux extérieurs</i>	Augmentation	53 %	+30,5 %
	Diminution	47 %	-28,3 %
<i>Refuges</i>	Augmentation	70 %	+25,9 %
	Diminution	30 %	-17,4 %
<i>Logements de transition</i>	Augmentation	59 %	+34,5 %
	Diminution	41 %	-47,7 %
Énumération totale	Augmentation	58 %	+15,9 %
	Diminution	42 %	-14,5 %

Parmi les communautés ayant enregistré une forte augmentation de leur énumération totale par rapport au dénombrement ponctuel précédent, les raisons contextuelles invoquées comprennent les évacuations dues à des feux de forêt et à des incendies dans des bâtiments, et l'élargissement de la capacité du secteur des services aux personnes en situation d'itinérance, ce qui a entraîné une hausse du nombre de personnes accédant aux refuges ou aux logements de transition, ainsi qu'une amélioration de la collecte de données grâce à une meilleure collaboration avec les fournisseurs de services et les partenaires locaux. Parmi les communautés ayant enregistré une forte diminution de leur énumération totale, les raisons contextuelles invoquées comprennent l'augmentation de l'offre de logements avec services de soutien à long terme, la reclassification des logements de transition en logements avec services de soutien à long terme et la mise en œuvre réussie des protocoles de réponse communautaire aux campements.

L'énumération des trois derniers dénombrements ponctuels, ventilée par emplacement où les personnes ont passé la nuit, est présentée à la figure 2. Ce graphique illustre la croissance de l'itinérance après la pandémie de COVID-19 et la stabilisation subséquente du nombre de personnes en situation d'itinérance au cours d'une seule nuit.

Figure 2. Changements de l'énumération au cours d'une nuit dans 72 communautés de 2020-2022 à 2025



Le tableau 2 résume les changements des données de l'énumération des communautés selon les résultats des trois dénombrements ponctuels derniers. Ces résultats montrent que l'utilisation de refuges et de logements de transition s'est accrue pendant la période de rétablissement après la pandémie de COVID-19, qui avait entraîné une contraction de la capacité du secteur des services aux personnes en situation d'itinérance. L'augmentation du taux d'itinérance a dépassé les mesures d'adaptation dans le secteur, comme en témoigne la croissance disproportionnée de l'itinérance dans les lieux extérieurs et la prolifération des campements. Cependant, le taux d'itinérance a été relativement stable de 2024 à 2025.

Comparativement à 2020-2022, l'énumération des personnes dans un lieu extérieur a presque doublé (soit une augmentation de 89 %). Jusqu'en 2024, ce groupe représentait le segment de

la population en situation d'itinérance qui connaissait la croissance la plus rapide. Par rapport à 2020-2022, l'énumération des personnes dans les refuges a augmenté de 47 %, et celle des personnes dans les logements de transition a augmenté de 64 %.

Tableau 2. Changements d'une année à l'autre de l'énumération en fonction de l'emplacement au cours de la nuit (dans 72 communautés)

Comparaison des années de dénombrement ponctuel	Changement dans les lieux extérieurs	Changement dans les refuges	Changement dans les logements de transition	Changement dans l'énumération totale
<i>De 2020-2022 à 2023-2024</i>	+88,3 %	+55,3 %	+58,4 %	+63,3 %
<i>De 2023-2024 à 2025</i>	+0,4 %	-5,7 %	+3,7 %	-2,6 %

Deux facteurs pourraient avoir contribué à atténuer les augmentations de l'itinérance déclarée en 2025 par rapport aux signalements de 2023-2024.

1. Le nombre de demandes d'asile présentées au Canada a diminué de 34 % entre octobre 2024 et octobre 2025⁴. Cette situation peut avoir réduit la demande de places dans les refuges pour soutenir les demandeurs d'asile dans certains centres urbains.
2. Certaines communautés (environ 24 % des personnes interrogées) ont signalé une couverture réduite des zones extérieures par rapport à leur dénombrement précédent. Les facteurs qui ont contribué à la réduction de la couverture comprennent les déplacements imprévus des résidents des campements, les contraintes méthodologiques et logistiques, et les conditions météorologiques défavorables.

Différences par région

Selon les énumérations de 2025, le taux d'itinérance était le plus élevé parmi les communautés de la région de l'Ouest et du Nord, où 28 personnes par tranche de 10 000 habitants étaient en situation d'itinérance. Les taux d'itinérance étaient de 24 personnes pour 10 000 habitants dans

⁴ [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada — Statistiques, tendances et données liées à l'asile](#)

les communautés de la région de l'Atlantique, et de 19 personnes pour 10 000 habitants dans les communautés de la région du Centre⁵.

Le tableau 3 montre que les taux d'itinérance ont presque doublé dans la région de l'Atlantique depuis 2020-2022 (soit une augmentation de 94 %). Les taux d'itinérance ont augmenté de 65 % et de 47 % depuis 2020-2022 dans les régions du Centre et de l'Ouest et du Nord, respectivement. Depuis 2020-2022, les taux d'itinérance dans les lieux extérieurs ont augmenté de 202 % dans la région de l'Atlantique, de 105 % dans la région du Centre et de 69 % dans la région de l'Ouest et du Nord.

⁵ La région de l'Ouest et du Nord comprend la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. La région du Centre comprend l'Ontario et le Québec. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard.

Tableau 3. Changements d'une année à l'autre du nombre des personnes énumérées pour chaque emplacement où les personnes ont passé la nuit, par région (dans 72 communautés)

Emplacement où les personnes ont passé la nuit	Comparaison des années de dénombrement ponctuel	Changement dans la région de l'Ouest et du Nord	Changement dans la région du Centre	Changement dans la région de l'Atlantique
<i>Lieux extérieurs</i>	De 2020-2022 à 2023-2024	+56,7 %	+115,8 %	+236,6 %
	De 2023-2024 à 2025	+7,9 %	-4,9 %	-10,3 %
<i>Refuges</i>	De 2020-2022 à 2023-2024	+39,1 %	+61,7 %	+69,4 %
	De 2023-2024 à 2025	+2,4 %	-9,9 %	+12,9 %
<i>Logements de transition</i>	De 2020-2022 à 2023-2024	+18,5 %	+88,6 %	+36,9 %
	De 2023-2024 à 2025	-1,1 %	+8,4 %	-65,3 %
Énumération totale	De 2020-2022 à 2023-2024	+41,2 %	+74,9 %	+96,8 %
	De 2023-2024 à 2025	+3,9 %	-5,9 %	-1,6 %

Le tableau 4 souligne que les personnes énumérées dans la région de l'Ouest et du Nord étaient plus susceptibles d'être en situation d'itinérance dans des lieux extérieurs et moins susceptibles de rester dans des refuges, comparativement à la répartition pancanadienne. Par ailleurs, les personnes énumérées dans la région du Centre étaient plus susceptibles de rester dans des logements de transition et moins susceptibles de rester dans des lieux extérieurs, comparativement à la répartition nationale. Alors que les personnes énumérées dans la région de l'Atlantique étaient plus susceptibles de rester dans des refuges d'urgence ou pour victimes de violence familiale et beaucoup moins susceptibles de rester dans des logements de transition, comparativement à la répartition pancanadienne.

Tableau 4. Répartition de l'énumération entre les emplacements où les personnes ont passé la nuit, par région (dans 75 communautés)

Région	Ouest et Nord	Centre	Atlantique
<i>Proportion de l'énumération de 2025 (lieux extérieurs)</i>	37,5 %	21,3 %	29,4 %
<i>Proportion de l'énumération de 2025 (refuges)</i>	48,2 %	60,2 %	67,5 %
<i>Proportion de l'énumération de 2025 (logements de transition)</i>	14,4 %	18,6 %	3,1 %
Résumé par rapport à la répartition nationale	Plus dans des lieux extérieurs ; moins dans des refuges	Plus dans des logements de transition ; moins dans des lieux extérieurs	Plus dans des refuges ; moins dans des logements de transition

Différences selon la taille de la communauté

Afin de mieux comprendre en quoi les expériences d'itinérance diffèrent dans les communautés de différentes tailles, les communautés participantes sont regroupées en quatre niveaux, selon leurs populations respectives (voir les tableaux 5 et 6).

D'après les énumérations de 2025 réalisés dans 75 communautés, les taux d'itinérance étaient les plus élevés dans les communautés de niveau 1, où l'on estimait à 38 le nombre de personnes en situation d'itinérance par tranche de 10 000 habitants en 2025, suivies par les communautés de niveau 2 (30 personnes en situation d'itinérance par tranche de 10 000 habitants), les communautés de niveau 4 (22 personnes pour 10 000 habitants) et les communautés de niveau 3 (15 personnes pour 10 000 habitants). Cela indique que les taux d'itinérance diminuent généralement à mesure que la taille de la population des communautés augmente, à l'exception des plus grandes métropoles fortement urbanisées.

Le tableau 5 présente les variations d'une année à l'autre des énumérations effectuées au cours des trois derniers dénombrements ponctuels pour les communautés de chaque niveau. Entre 2020 et 2025, le nombre de personnes en situation d'itinérance a augmenté de 60 % dans les communautés de niveau 1, de 76 % dans celles de niveau 2, de 83 % dans celles de niveau 3 et de 46 % dans celles de niveau 4. Au cours de cette même période, le nombre de personnes qui passaient la nuit dans les lieux extérieurs a augmenté de 95 % dans les communautés de

niveau 1, de 141 % dans celles de niveau 2, de 138 % dans celles de niveau 3 et de 51 % dans celles de niveau 4. Cela indique qu'entre 2020 et 2025, la croissance du nombre de personnes en situation d'itinérance a augmenté avec la taille de la communauté, à l'exception des plus grandes métropoles où la croissance a été plus modérée, bien que toujours très élevée. En outre, cette augmentation a été largement alimentée par la hausse du nombre de personnes qui passent la nuit dans les lieux extérieurs, en particulier dans les petites et moyennes communautés.

Tableau 5. Changements d'une année à l'autre du nombre des personnes énumérées pour chaque emplacement où les personnes ont passé la nuit, par taille de la communauté (dans 72 communautés)

<i>Emplacement où les personnes ont passé la nuit</i>	<i>Comparaison au fil des années du dénombrement ponctuel</i>	<i>Changement dans les communautés de niveau 1 (moins de 100 000 habitants)</i>	<i>Changement dans les communautés de niveau 2 (de 100 000 à 399 999 habitants)</i>	<i>Changement dans les communautés de niveau 3 (de 400 000 à 999 999 habitants)</i>	<i>Changement dans les communautés de niveau 4 (plus de 1 000 000 d'habitants)</i>
<i>Lieux extérieurs</i>	De 2020-2022 à 2023-2024	+122,8 %	+127,6 %	+143,9 %	+42,1 %
	De 2023-2024 à 2025	-12,3 %	+5,9 %	-2,6 %	+6,0 %
<i>Refuges</i>	De 2020-2022 à 2023-2024	+12,7 %	+22,8 %	+47,3 %	+68,4 %
	De 2023-2024 à 2025	+26,1 %	+13,3 %	+12,1 %	-15,2 %
<i>Logements de transition</i>	De 2020-2022 à 2023-2024	+54,9 %	+29,2 %	+71,0 %	+65,7 %
	De 2023-2024 à 2025	-9,0 %	+28,5 %	+4,9 %	-4,1 %
<i>Énumération totale</i>	De 2020-2022 à 2023-2024	+58,1 %	+55,3 %	+72,7 %	+62,9 %
	De 2023-2024 à 2025	+1,5 %	+13,2 %	+6,2 %	-10,3 %

Le tableau 6 montre que la proportion de l'énumération dans les lieux extérieurs est la plus élevée dans les communautés de niveau 1 et diminue à mesure que la taille de la communauté

augmente. La proportion de l'énumération dans les refuges est la plus élevée dans les communautés de niveau 4, suivies des communautés de niveau 3, niveau 1 et niveau 2. La proportion de l'énumération dans les logements de transition est la plus élevée dans les communautés de niveau 2, suivies des communautés de niveau 3, niveau 1 et niveau 4.

Tableau 6. Répartition de l'énumération entre les emplacements où les personnes ont passé la nuit, selon la taille de la communauté (dans 75 communautés)

Taille de la communauté	Niveau 1 (moins de 100 000 habitants)	Niveau 2 (de 100 000 à 399 999 habitants)	Niveau 3 (de 400 000 à 999 999 habitants)	Niveau 4 (plus de 1 000 000 d'habitants)
Nombre de communautés	31	17	18	9
Proportion de l'énumération de 2025 (lieux extérieurs)	40,7 %	40,4 %	26,7 %	20,4 %
Proportion de l'énumération de 2025 (refuges)	42,8 %	35,8 %	50,6 %	67,9 %
Proportion de l'énumération de 2025 (logements de transition)	16,5 %	23,8 %	22,7 %	11,7 %
Résumé par rapport à la répartition nationale	Plus dans des lieux extérieurs	Plus dans des logements de transition et des lieux extérieurs	Plus dans des logements de transition	Plus dans des refuges

Conclusion

Les résultats de l'énumération de Tout le monde compte 2025 indiquent que plus de 65 000 personnes sont en situation d'itinérance au cours d'une nuit donnée au Canada. Au cours des cinq dernières années, la population totale en situation d'itinérance au cours d'une seule nuit a augmenté de 59 %. La part de cette population en situation d'itinérance dans des lieux extérieurs, notamment les campements, est passée de 23 % en 2020-2022 à 27 % en 2025. Les taux d'itinérance ont augmenté depuis le début de la pandémie de COVID-19, mais ils se sont stabilisés entre 2023-2024 et 2025. La légère diminution observée dans l'énumération

entre 2023-2024 et 2025 peut être partiellement attribuable à la réduction du nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés entrant au Canada, ainsi qu'à la couverture réduite des zones extérieures en 2025 dans certaines communautés.

Bien qu'il n'y ait pas eu d'augmentation globale de l'énumération des personnes en situation d'itinérance signalées en 2025 à partir de 2024, la plupart des communautés ont tout de même fait état d'augmentations, et le taux d'itinérance demeure à un niveau élevé par rapport aux rapports de 2020-2022 et des années précédentes. Les travaux en cours visant à soutenir le renforcement des capacités et l'innovation communautaires, les plans de réponse aux campements, la coordination entre les systèmes de services sociaux et le logement abordable sont essentiels pour lutter contre l'itinérance, et il demeure urgent de s'attaquer aux facteurs qui ont contribué aux récentes augmentations, y compris l'abordabilité des logements.

La sixième énumération du dénombrement ponctuel coordonné à l'échelle pancanadienne sera effectuée au cours de la période d'octobre à novembre 2026. Les conclusions de cet exercice évalueront si les taux globaux d'itinérance continuent de montrer des signes de stabilisation. Le prochain dénombrement ponctuel complet, comprenant à la fois l'énumération et le sondage, aura lieu entre octobre et novembre 2027. Les conclusions du sondage comprendront des analyses des caractéristiques sociodémographiques et des expériences liées au logement et à l'itinérance chez les répondants. Les données des sondages du dénombrement ponctuel seront comparées aux résultats du Recensement de la population de 2026 effectué par Statistique Canada, ce qui permettra d'améliorer l'exactitude des taux estimés d'itinérance et révélera comment l'insécurité en matière de logement et l'itinérance peuvent varier d'une population à l'autre.

Les conclusions du présent rapport peuvent être modifiées au fur et à mesure que des données sont ajoutées. Pour toute question concernant le présent rapport, veuillez communiquer avec hpd.data-donnees.dpmi@inf.gc.ca.

Annexe A — Communautés participant à l'énumération du dénombrement ponctuel de 2025

Les 75 communautés suivantes ont contribué aux données de l'énumération sur lesquelles repose le présent rapport :

- Abbotsford (C.-B.)
- Chilliwack (C.-B.)
- Vallée de la Cowichan (C.-B.)
- Kamloops (C.-B.)
- Kelowna (C.-B.)
- Nanaimo (C.-B.)
- Nelson (C.-B.)
- Prince George (C.-B.)
- Metro Vancouver (C.-B.)
- Victoria (C.-B.)
- Calgary (Alb.)
- Edmonton (Alb.)
- Grande Prairie (Alb.)
- Lethbridge (Alb.)
- Medicine Hat (Alb.)
- Red Deer (Alb.)
- Wood Buffalo (Alb.)
- Prince Albert (Sask.)
- Regina (Sask.)
- Saskatoon (Sask.)
- Brandon (Man.)
- Thompson (Man.)
- Winnipeg (Man.)
- Barrie (Simcoe) [Ont.]
- Belleville (Hastings) [Ont.]
- Brantford (Ont.)
- District de Cochrane (Timmins) [Ont.]
- Comté de Dufferin (Ont.)
- Durham (Oshawa) [Ont.]
- Comté de Guelph/Wellington (Ont.)
- Halton (Ont.)
- Hamilton (Ont.)
- District de Kenora (Ont.)
- Kingston (Ont.)
- Comté de Lambton (Ont.)
- London (Ont.)
- Nipissing/North Bay (Ont.)
- Ottawa (Ont.)
- Région de Peel (Ont.)
- Peterborough (Ont.)
- Sault Ste. Marie (Ont.)
- St. Catharines/Niagara (Ont.)
- Sudbury (Ont.)
- Thunder Bay (Ont.)
- Toronto (Ont.)
- Waterloo/Kitchener (Ont.)
- Windsor (Ont.)

- Région de York (Ont.)
- Abitibi-Témiscamingue (Qc)
- Bas-Saint-Laurent (Qc)
- Capitale-Nationale (Qc)
- Chaudière-Appalaches (Qc)
- Côte-Nord (Qc)
- Estrie (Qc)
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (Qc)
- Lanaudière (Qc)
- Laurentides (Qc)
- Laval (Qc)
- Mauricie-et-Centre-du-Québec (Qc)
- Montérégie (Qc)
- Montréal (Qc)
- Outaouais (Qc)
- Saguenay–Lac-Saint-Jean (Qc)
- Bathurst (N.-B.)
- Fredericton (N.-B.)
- Moncton (N.-B.)
- Saint John (N.-B.)
- Halifax (N.-É.)
- Sydney/Cap-Breton (N.-É.)
- Charlottetown (Î.-P.-É.)
- Summerside (Î.-P.-É.)
- St. John's (T.-N.-L.)
- Iqaluit (Nt)
- Yellowknife (T.N.-O.)
- Whitehorse (Yn)